ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL DES EAUX ET DES FORÊTS
ENGREF

# Etude des possibilités de développement de l'agroforesterie sur le plateau du Somail

**Promotion FRT 2001**

Sous la direction de :

Maya Leroy, Fabien Liagre, Régis Peltier,
Muriel Figuié, Nicole Sibelet et Georges Smektala

**Octobre 2001**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
ENGREF - 19, AVENUE DU MAINE - 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL 01 45 49 88 00 - TELECOPIE 01 45 49 88 27
TEL INTERNATIONAL +33 1 45 49 88 00 - FAX INTERNATIONAL +33 1 45 49 88 27 - http://www.engref.fr

*L'ensemble des étudiants et du corps professoral de la formation des Eaux et Forêts de Montpellier (ENGREF) tiennent à remercier les services administratifs et les habitants des communes de Anglès, La Salvetat-sur-Agout, Fraïsse-sur-Agout, Le Soulié et Cambon-et-Salvergues, les agriculteurs, les forestiers, les scieurs, M. le garde champêtre, Mme le Maire et ses conseillers, qui nous ont accordé leur attention et leur temps pour nous permettre de mener notre étude ainsi que la mairie de La Salvetat-sur-Agout qui a mis ses locaux à notre disposition.*

# Sommaire

Introduction ..... 4

Méthodologie des enquêtes sur le terrain ..... 5

1 LE CONTEXTE ECOLOGIQUE ET HUMAIN ..... 7
1.1 Le milieu naturel ..... 7
1.2 Le milieu socio-économique ..... 7
1.2.1 Présentation générale ..... 7
1.2.2 L'agriculture ..... 8
1.2.3 La forêt ..... 9
1.3 Conclusion : le plateau du Somail, une agriculture en péril ? ..... 10

2 EXAMEN DES PRATIQUES AGROFORESTIERES DANS LES SYSTEMES ACTUELS ..... 11
2.1 Définition de l'agroforesterie et des quelques systèmes agroforestiers ..... 11
2.2 Description de quelques systèmes agroforestiers ..... 11
2.2.1 Introduction d'arbres sur des terres cultivées ou pâturées ..... 11
2.2.2 Introduction des cultures en forêt ..... 13
2.3 Les pratiques agroforestières actuellement pratiquées sur le plateau du Somail ..... 13
2.4 Possibilités d'une coopération entre agriculteurs et forestiers pour des pratiques agroforestières ..... 14

3 L'AGROFORESTERIE AU FUTUR ..... 15
3.1 Les contraintes à son développement ..... 15
3.1.1 Les contraintes d'ordre structurel ..... 15
3.1.2 Les contraintes d'ordre technique ..... 16
3.2 Les atouts au développement ..... 17
3.2.1 Existence de pratiques actuelles ..... 17
3.2.2 Prise de conscience du problème du boisement en plein par tous les acteurs ..... 18
3.2.3 Les aides proposées permettraient de reconnaître les pratiques existantes ..... 18
3.3 Possibilités de développement de l'agroforesterie sur le plateau du Somail ..... 19
3.4 Discussion ..... 20

Conclusion ..... 21

Bibliographie ..... 22

Annexes ..... 24

# Introduction

Le plateau du Somail est couvert, en majorité, par des forêts, dont environ la moitié de résineux, plantés depuis une trentaine d'années. L'agriculture a dû s'adapter aux contraintes du milieu naturel et notamment à la prédominance de sols acides et pauvres. Elle est caractérisée par la dominance de l'élevage, qui occupe 90% de la surface agricole utile (SAU), le reste étant consacré à la culture de céréales (ENGREF, 2000).

Après une forte déprise sensible jusque dans les années 70, le nombre d'exploitations reste aujourd'hui à peu prés constant ( 70 contre 200 il y a 30 ans (ENGREF, 2000)), mais l'âge des exploitants est élevé ( 30% ont plus de 60 ans) et la plupart d'entre eux ne connaissent pas leur successeur (CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE LANGUEDOC-ROUSSILLON)

Dans ce contexte de stabilité du nombre d'agriculteurs, un nouveau dynamisme pourrait animer la région du Somail. Lacs et forêts, autrefois perçus comme l'expression du déclin agricole, deviennent aujourd'hui les éléments moteurs du développement du tourisme, et le capital forestier, désormais exploitable, représente un potentiel de développement socio-économique pour la région (ENGREF, 2000). Encore faut-il pouvoir conjuguer ensemble tous ces éléments.

L'agroforesterie, terme vague évoquant une association entre cultures et arbres, est pour l'instant méconnue en France (LE COËNT *et al.*, 2001). Cependant, de nouveaux textes devraient permettre de reconnaître et de promouvoir les systèmes agroforestiers. Ces derniers pourraient être utiles comme lien dynamisant et valorisant entre agriculture et forêt.

Quelles sont les perspectives d'adoption de l'agroforesterie dans le développement durable du plateau du Somail et quelles en sont les opportunités et les obstacles? Nous sommes allés sur le terrain interroger les acteurs de ce développement pour savoir quel est l'état actuel des pratiques agroforestières et comment ces acteurs ressentent ce type de système.

## Méthodologie des enquêtes sur le terrain

L'étude a tout d'abord fait l'objet d'un travail bibliographique préliminaire afin d'identifier le contexte de l'étude, à savoir le contexte naturel, le contexte socio-économique, les techniques agroforestières, les aides passées et récentes en agroforesterie. Cela nous a permis d'identifier les acteurs concernés par la commande.

L'étude de terrain s'est basée sur des enquêtes menées auprès des différents acteurs concernés par la thématique d'étude. 26 personnes ont été interrogées parmi lesquelles :

- 10 agriculteurs (dont un apiculteur)
- 3 agriculteurs et propriétaire forestiers
- 4 propriétaires forestiers
- 2 représentants de la filière bois
- 7 institutionnels

La liste des personnes contactées est présentée en annexe p. 27

Les personnes interrogées ont été contacté au préalable par l'équipe des encadrants, et ce pour des questions de temps et d'organisation. La plupart avait déjà été contactées les années précédentes. L'objectif était de rencontrer tous les types d'acteurs concernés par la problématique posée.

Les enquêtes ont été réalisées par groupes de quatre étudiants, accompagnés d'un professeur. Une demi journée était consacrée à chaque entretien, soit deux journées et demi de travail de terrain. Nous nous sommes basés sur des entretiens d'environ 1h30 afin de ne pas monopoliser le temps des interlocuteurs. L'un des étudiants menait l'entretien, un second avait pour fonction de l'assister et de relancer l'entretien, les deux autres notaient. Les propriétaires nous ont accueilli sur leur exploitation et les institutionnels dans leur structure.

Les entretiens étaient menés sur le mode semi directif afin de laisser le champ ouvert à l'interlocuteur. Les thèmes abordés étaient les suivants :

- La présentation de la famille, de l'entreprise ou de l'institution,
- la présentation de l'activité,
- les pratiques agroforestières existantes,
- la perception des aides à l'agriculture et à la forêt,
- les potentialités de l'agroforesterie sur le plateau du Somail.

Les guides d'entretiens sont présentés en annexe p. 23-26
Les résultats détaillés des enquêtes ne sont pas diffusés pour des raisons de confidentialité.

Chaque fois que cela a été possible, nous avons cherché à aller sur le terrain (faire le tour des champs, des étables, des arbres présents sur l'exploitation avec les agriculteurs ou les éleveurs, visiter la forêt des propriétaires…) afin de visualiser concrètement les pratiques en matière d'agroforesterie. Cela a souvent suscité de nouvelles questions.

Les personnes interrogées ont bénéficié d'un retour d'information : le bilan de notre étude leur a été présenté lors d'une soutenance publique en fin de séjour et le présent rapport leur a été envoyé.

L'activité industrielle se résume principalement à l'usine d'embouteillage d'eau minérale et à quelques ateliers de charcuterie.

Les activités liées au tourisme se sont développées au cours des dix dernières années ( entre 1991 et 1996, le nombre de touristes a progressé de 15%).

### 1.2.2 L'agriculture

L'agriculture sur le plateau du Somail est basée principalement sur l'élevage ovin et bovin avec une production de viande et de lait.
Elle connaît de grosses difficultés économiques qu'elle tente de dépasser en jouant la carte de la qualité mais aussi celle de la diversification.
La promotion de la qualité se fait notamment grâce à des labels (AOC Roquefort, label rosé de la Salvetat...) et grâce à la pratique de la vente directe (valorisation des produits, réduction des intermédiaires). Il faut noter que les pratiques agricoles , même si elles n'en ont pas toujours l'appellation, sont très proches d'une agriculture dite biologique.
On note en outre une diversification : beaucoup d'agriculteurs ont développé des activités liées au tourisme (gîtes, ferme auberge...).

On peux distinguer deux types d'agriculteurs : les locaux ayant hérité de l'exploitation familiale et les néo-ruraux qui se sont installés plus ou moins récemment.

*Des clivages*

Dans la plupart des entretiens que nous avons mené auprès des agriculteurs, des forestiers et des institutionnels, nous avons cru percevoir que, d'une façon générale, les agriculteurs ont peu de relations entres eux, ce qui ne favorise pas la diffusion des innovations. Par ailleurs, les clivages rencontrés dans certaines zones entre les locaux et les néo-ruraux ne facilitent pas les échanges.
Il existe aussi des problèmes de communication entre les agriculteurs et les propriétaires forestiers. On nous a parlé de "deux mondes séparés".
Les relations avec les institutions de toutes sortes ne semblent pas non plus très aisées.

*Des problèmes de mobilisation foncière*

Certains agriculteurs pensent que les nouvelles terres agricoles ne sont à présent plus disponibles pour leur activité. Les causes en seraient multiples :

- Un laxisme dans le suivi de la mise en œuvre de la réglementation des boisements dû à la lourdeur du processus de pénalisation des infractions. Certains propriétaires profitent de cette situation pour établir des plantations de résineux dans des zones de boisement interdit ou encore dans des zones de boisement réglementé.

- Le changement de vocation du foncier. La pression touristique exercée sur la zone tend à modifier la vocation agricole de certains terrains qui deviennent ainsi très convoités pour la construction de résidences secondaires. Cette situation entraîne une augmentation des prix de ces terrains qui deviennent dès lors inaccessibles aux jeunes agriculteurs . Par ailleurs, des défaillances institutionnelles (notamment la SAFER par rapport à l'installation de jeunes agriculteurs) contribuent à l'accentuation de ce processus.

Cette situation a conduit à une fermeture du paysage qui est souvent mal vécue par les habitants.
De plus, la plupart des propriétaires forestiers ne résidants pas sur le plateau, cette spéculation forestière a pu favoriser un sentiment de dépossession de la terre.

***La filière bois***

Malgré l'importance de la ressource ligneuse, la filière bois locale est peu développée. Elle se compose d'entreprises d'exploitation forestière et de première transformation (quatre scieries de faible capacité sont présentes sur le plateau). Il n'y a pas d'entreprises de seconde transformation. Les produits sont donc peu valorisés au niveau local.

Certaines initiatives tentent d'améliorer cette valorisation de la ressource forestière :
- projet bois-énergie de la Commune de Fraïsse,
- projet de plate-forme de vente de bois de la Communauté des Communes,
- projet de constructions en bois.

## 1.3 Conclusion : le plateau du Somail, une agriculture en péril ?

Le plateau du Somail est donc actuellement colonisé par la forêt, souvent au détriment des terres agricoles, ce qui entraîne un fort sentiment de dépossession chez les agriculteurs et une nette séparation entre les activités agricoles et forestières.
On peut alors se demander si l'avenir de l'agriculture sur le plateau ne passera pas par une intégration au contexte forestier environnant, en l'utilisant plutôt qu'en s'y opposant. L'étude a donc consisté en une tentative d'inventaire des pratiques agricoles liées à la forêt déjà existantes, afin d'évaluer leur avenir sur le site.

important de revaloriser les terres agricoles. Des expérimentations ont été menées en Auvergne et en Languedoc Roussillon.

Les conditions techniques de ces plantations ont été définies comme suit :

- Plantation à de grands espacements avec une densité proche de la densité finale (100 à 400 tiges/ha) => culture d'arbre
- Utilisation d'arbres à croissance rapide (noyer, merisiers, frênes, érables, mélèzes) adaptés aux conditions locales => récolte à 45 – 50 ans
- Techniques d'installation soigneuses (plants sélectionnés, potets travaillés, désherbage au pied) => favoriser la reprise des plants
- Protection des jeunes plants par des tubes abris => protection contre les animaux
- Suivi des arbres (tailles de formation, élagage) => production de bois d'œuvre de qualité
- Conduite d'élevage adaptée : forte charge animale sur courte période ou faible charge sur période longue)

(Rapey, 1994)

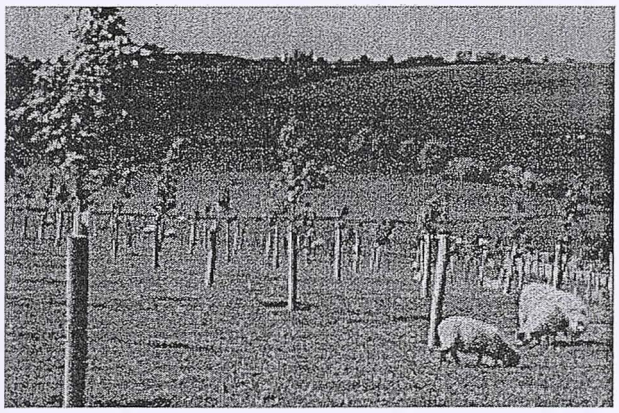

sylvopastoralisme

- ***<u>Plantation (ou entretien) de haies brise-vent</u>***

Les haies constituent en effet un système agroforestier dans la mesure où il s'agit de ceintures d'arbres au sein des exploitations agricoles. Elles sont en interaction à la fois avec l'élévage et avec les cultures

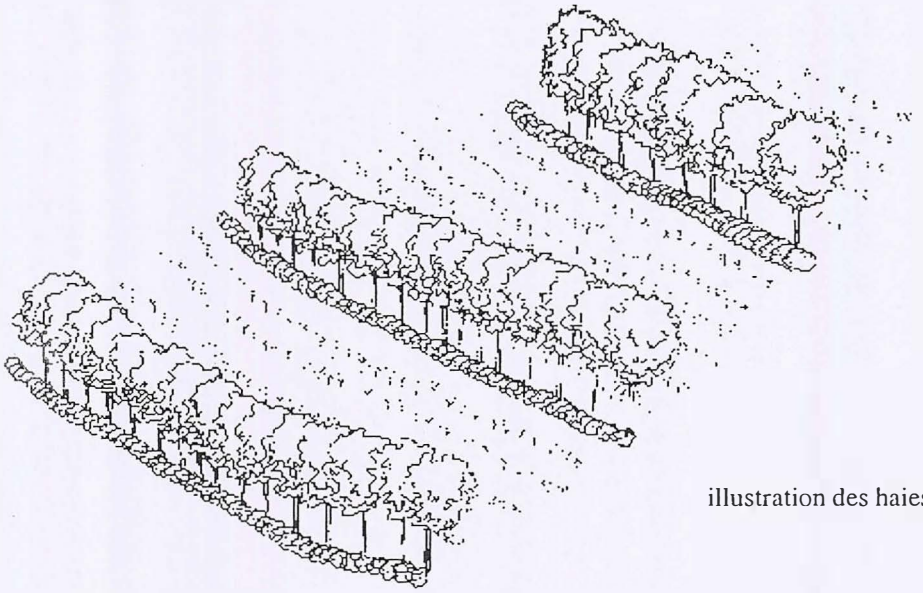

illustration des haies brise-vent

7. Ils constituent un terrain favorable pour l'apiculture dans la mesure ou des essences mellifères sont utilisées (châtaigniers, quelques arbres fruitiers, etc. ).

8. De même, ils fournissent un terrain favorable à la cueillette des champignons.

9. Le houx peut être produit à partir de ces haies et vendu aux fleuristes à la période de Noël. De même, elles constituent un abri pour le gibier, en particulier pour les oiseaux de passage (grives, palombes, bécasses, etc...)

D'autre part, certains agriculteurs entretiennent leurs haies principalement pour éviter que celles-ci n'empiètent sur leur surface utile. En effet, il semblerait que beaucoup d'exploitants cherchent à maximiser leur surface agricole utile car certaines primes sont versées en proportion de la surface utile déclarée.

Le sylvopastoralisme quant à lui permet de limiter la fermeture des milieux par l'avancée de la forêt, et valorise des vergers ou des plantations lâches de châtaigniers. Cependant ce système agroforestier occupe une place assez marginale sur le plateau du Somail. En effet, nous n'avons rencontré que deux exploitants néo-ruraux qui adoptaient ces pratiques. De plus, les exploitants ont choisi d'élever une variété de vache assez rustique pour résister aux conditions relativement rudes.

## 2.4 Possibilités d'une coopération entre agriculteurs et forestiers pour des pratiques agroforestières

Les forestiers ne pratiquent pas l'agroforesterie car leur objectif est de produire du bois et non de s'investir dans la production à court terme que représenterait l'élevage ou l'agriculture. En outre les essences actuellement les plus utilisées dans les plantations, telles que le douglas ou l'épicéa ne sont pas, selon eux, adaptées à l'installation de pâturage ou de cultures en sous-étage (acidification des sols).

Certains agriculteurs ne sont pas prêts à planter des arbres supplémentaires sur leurs prairies encore ouvertes. Ils se sentent plutôt investi d'une fonction de lutte contre l'avancée de la friche et de la forêt et considéreraient comme une renonciation le fait de planter des arbres dans les espaces qu'ils ont pu jusqu'alors garder ouverts.

Ces différentes raisons empêchent une éventuelle association entre le monde agricole et forestier ce qui peut représenter un frein au développement de l'agroforesterie dans la région.

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

Néanmoins, l'augmentation du nombre d'agriculteurs permettrait de mobiliser de nouvelles terres et d'envisager une éventuelle association entre agriculteur et propriétaire forestier avec un développement de la pâture sous couvert. Pour certains, la taxe sur les défrichements constitue aussi un obstacle financier à cette extension (cf. 3.4 Discussion).

**Un grand nombre de terres en fermage**

La situation foncière est parfois assez complexe dans la mesure où il existe plusieurs statuts pour les terrains agricoles. Une grande partie des surfaces pâturées est en fermage. Cela peut limiter les initiatives à long terme pour l'installation d'arbres ou la réalisation d'éclaircies importantes dans les peuplements denses, en vue de l'ouverture au parcours.

### 3.1.2 Les contraintes d'ordre technique

**La perte de surface agricole productive**

Les agriculteurs rencontrés excluent l'hypothèse d'implantation de boisements lâches sur les parcelles agricoles car ils considèrent, d'une part, que la forêt est déjà beaucoup trop importante par rapport aux surfaces maintenues ouvertes par l'agriculture, et, d'autre part, que l'emprise des arbres sur la parcelle diminuerait d'autant la surface agricole productive. Beaucoup ont cité le cas des haies périmètrales qu'ils doivent régulièrement tailler pour limiter l'emprise des houppiers sur les parcelles.

**L'incompatibilité avec les engins agricoles modernes**

Les agriculteurs font valoir que l'agriculture moderne les a conduits à s'équiper en outils mécaniques de plus en plus grands (passage de charrues 4 socs à des charrues 6 socs). Or, pour être utilisés de manière optimale, ces outils nécessitent des parcelles de moins en moins morcelées, lesquelles permettent de larges manœuvres. La présence d'arbres sur les parcelles est donc considérée par certains comme incompatible avec l'utilisation rationnelle de ces outils : il est impossible, selon eux, d'effectuer un entretien correct sur les lignes d'arbres avec de tels engins.

**L'impossibilité de pâturage sous les peuplements résineux**

Tant les agriculteurs que les propriétaires forestiers ont affirmé que les peuplements résineux ne pourraient jamais constituer des pâturages, et ce pour deux raisons :

- Ces peuplements (notamment d'Epicéa) ne supporteraient jamais les éclaircies nécessaires sans dégâts, en raison de leur instabilité.
- Même si l'on arrivait à les éclaircir suffisamment, le potentiel fourrager de ces peuplements serait nul en raison de l'acidification des sols par les résineux. Tous sont convaincus que cette dégradation se fera sentir pendant plusieurs années.

**L'incompatibilité avec les techniques locales d'entretien des pâtures par brûlage**

Plusieurs éleveurs ont évoqué la pratique actuelle de brûlage des pâtures pour rouvrir les parcours envahis par les ligneux. Traditionnellement ce brûlage d'entretien se pratique tous les deux ou trois ans, notamment sur les *Mazades* (terres à usage communal). Pour nos

### 3.2.2 Prise de conscience du problème du boisement en plein par tous les acteurs

D'après nos enquêtes, l'ensemble des acteurs partage la volonté de stopper l'avancée de la forêt sur le territoire.
En règle générale, les agriculteurs déplorent la perte de terrains agricoles au profit des terres forestières. Les principales causes évoquées sont : le problème de transmission des exploitations ; la difficulté d'être compétitif (surtout pour la production de viande) ; les aides du Fond Forestier national, lesquelles ont encouragé le reboisement massif du canton.

Pour leur part, les propriétaires forestiers sont conscients de la demande sociale d'ouverture du paysage et la comprennent d'autant plus s'ils habitent dans le canton. Un exemple encourageant dans ce sens est le projet de l'ONF intitulé "Réhabilitation du Sylvetum de Grand-Sagnes" dans la commune du Soulié. Il s'agit de réhabiliter en pâturages des zones ouvertes gérées par l'ONF. La zone concernée couvre au total 65 ha parmi lesquels des surfaces de landes à Calune et de landes à genêt, des tourbières, des prairies de fauche, et des pâtures. L'agriculteur qui bénéficiera de cette zone, s'installera grâce à des aides CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation), avec un troupeau de vaches Galloways. Le double objectif est, d'une part, de permettre l'utilisation de ces anciens pâturages et l'installation d'un jeune agriculteur, et, d'autre part, d'assurer l'entretien des différents écosystèmes concernés. Ce projet doit servir d'exemple en vue de l'ouverture d'autres zones dont l'ONF est gestionnaire.
Les élus et la Charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc ont inscrit dans leur politique le mot d'ordre "Stop à la forêt". Ils prennent ainsi en compte, non seulement l'avis des agriculteurs et des propriétaires forestiers, mais aussi celui des acteurs locaux du tourisme. En effet, la qualité du paysage est un des principaux critères pour attirer les vacanciers.

### 3.2.3 Les aides proposées permettraient de reconnaître les pratiques existantes

Au sujet des aides actuelles, les avis sont contrastés. Selon un conseiller de la Chambre d'agriculture, les aides actuelles (telles les CTE), n'encouragent pas les pratiques sylvopastorales, ni, non plus, un bon entretien des haies. Par ailleurs un apiculteur nous a expliqué que son activité ne pouvait pas bénéficier des aides pour l'agriculture et l'environnement, alors que son activité joue un rôle privilégié dans l'interface entre la forêt et l'agriculture. Néanmoins, les témoignages de certains éleveurs ne font pas ressortir de contradictions entre leurs pratiques sylvopastorales et l'obtention d'aides.
Malgré une certaine indifférence aux aides futures, plusieurs de nos interlocuteurs pensent pouvoir être mieux reconnus dans leurs pratiques grâce à la mise en place des aides agroforestières envisagées.

## 3.4 Discussion

La fermeture des paysages et la perte de surfaces agricoles, entraînées par les boisements intensifs de ces dernières décennies, expliquent aujourd'hui une lassitude générale vis à vis de l'extension de la forêt et constituent un frein à l'introduction d'arbres sur les parcelles agricoles. *A contrario*, l'ouverture des peuplements forestiers, notamment pour le parcours, semble être perçue très favorablement par les acteurs locaux. L'agroforesterie semble donc pouvoir se développer ici dans une optique de reconquête des terres par éclaircie des boisements feuillus, plutôt que par l'implantation d'arbres sur les parcelles actuellement cultivées. En ce sens, la démarche récente de l'ONF, visant à proposer des baux sur les parcours sis sur les terrains bénéficiant du Régime Forestier, semble favorable au développement de l'agroforesterie.

De même ces techniques sont en parfait accord avec les orientations de la Charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, ce qui devrait les favoriser, si le Parc peut effectivement jouer le rôle d'animateur et de guide qui lui est théoriquement dévolu.

Bien que de nombreux agriculteurs évoquent la charge de travail et la perte de temps liées à la présence d'arbres dans les parcelles, l'existence de pratiques agroforestières actuellement dans la région montre que cette technique n'est pas incompatible avec la mécanisation agricole. Les rendements agricoles n'en sont pas forcément affectés, et on a pu observer une augmentation de la croissance des arbres en hauteur et en diamètre. En plus, les arbres apportent une protection aux cultures.

Ce type de boisement agroforestier (avec des essences adaptées au milieu et produisant du bois de valeur) pourrait être envisagé, dans l'avenir, chez des propriétaires fonciers non agriculteurs soucieux de capitaliser à long terme. Au lieu de reboiser en plein comme ils l'ont fait jusqu'à présent, ils pourraient planter à grand espacement et laisser un éleveur ou un agriculteur valoriser l'espace intercalaire.

Il convient, par ailleurs, de rectifier l'affirmation selon laquelle la taxe sur les défrichements serait un obstacle à la réouverture de parcours. En effet, l'éclaircie n'est pas , en droit, considérée comme du défrichement, puisqu'elle ne modifie pas la vocation forestière de la parcelle.

Enfin, la réticence des scieurs vis-à-vis les grumes fournies par les agriculteurs pourrait disparaître si ces derniers peuvent garantir de la qualité des bois.

On voit donc que le développement de ces techniques sera conditionné par l'information des acteurs et l'apport d'aides suffisantes.

Des projets actuels visent à résoudre les difficultés de reprise de certaines exploitations agricoles par les jeunes éleveurs. Ces dispositifs pourraient contribuer à résoudre le problème majeur de succession des agriculteurs trop âgés.

La situation semble donc favorable au développement des techniques agroforestières. Néanmoins, celui-ci suppose la promotion de l'agroforesterie par la mise à disposition de terres cultivables ou de parcours, et surtout l'installation de nouveaux agriculteurs dans la région.

Il faut signaler que de nombreux agriculteurs et institutionnels ne voyaient pas, jusqu'à présent, l'intérêt économique du reboisement car les premières éclaircies des plantations F.F.N. ne rapportaient rien ou servaient à rembourser les prêts. Par contre, depuis quelques années, ces mêmes personnes commencent à se rendre compte que la production ligneuse peut rapporter de l'argent et donner de l'activité sur le plateau, en particulier en période hivernale.

# Conclusion

La déprise agricole et le boisement consécutif des terres ont donné aux habitants du Somail le sentiment d'être dépossédés. Dépossédés, parce qu'à l'image du paysage, qui se ferme derrière des rideaux forestiers et des vestiges de bâtis agricoles, ils voient des gens de l'extérieur s'approprier des terres et profiter d'un patrimoine qui leur échappe. La forêt et notamment les résineux, semblent aujourd'hui symboliser ce ressentiment, forêt et agriculture se posant comme rivales d'un point de vue foncier.

Cependant le tableau n'est pas si noir. La forêt du Somail compte encore plus de 45% de feuillus (IFN, 1996) et quoique les opinions révèlent des intérêts divergents entre agriculteurs et forestiers, la forêt ne profite pas qu'aux gens de l'extérieur. La plupart des agriculteurs sont des cueilleurs de champignons, de châtaignes, ou encore utilisent le bois de leurs haies pour se chauffer. Il y a entre le monde agricole et le monde forestier bien plus qu'une coexistence sans réel contact. Et ces interactions entre forêt et agriculture perdurent depuis plusieurs générations. Aujourd'hui d'ailleurs, beaucoup d'agriculteurs entretiennent leurs haies, héritées des générations précédentes, qui fournissent du bois, des fruits et surtout une protection efficace pour leurs cultures et leurs troupeaux.

Or l'intérêt de l'agroforesterie est bien celui-ci : soit tirer le meilleur parti de cet ensemble agriculture-forêt, soit optimiser une synergie pour valoriser des productions agricoles et forestières.

L'agroforesterie n'apparaît pas à l'heure actuelle comme une solution immédiate pour les habitants du Somail. Le problème de reprises des terres et du développement d'une filière bois demeurent les premiers défis à relever. Une association comme MARISE, qui aide à la recherche de repreneurs pour les exploitations agricoles, ou la Communauté des Communes du Somail, qui souhaite créer une plate-forme de commercialisation des bois, travaillent parallèlement pour la re-dynamisation du Somail. Mais déjà à travers ces défis, il apparaît nécessaire de considérer ensemble agriculture et forêt.

De nombreuses études, en France notamment: pâture sous Mélèze dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, association entre Noyer- hybride et blé dur dans l'Hérault...sont en cours et apportent progressivement des réponses sur les interactions entre les arbres et les cultures par le biais d'amélioration du micro-climat, d'influences sur la fertilité, la porosité du sol etc.

Des systèmes d'aides sont d'ores et déjà perceptibles pour développer des systèmes agroforestiers de tout type. Leur rôle originel était de faciliter les démarches administratives de déclaration de PAC fastidieuses dans le cas de pratiques agroforestières non reconnues. Par extension, ce système d'aides permet aujourd'hui également de mettre en place des nouveaux systèmes agroforestiers.

La valorisation des pratiques agroforestières, par le biais des produits ou des externalités résultants, nécessiterait donc, dans le Somail, une évolution des structures transversales, telles que la filière bois, et une volonté de communication sur le sujet. A ce titre, des campagnes d'information pourraient être indispensables pour promouvoir le développement de l'agroforesterie.

D'autre part, il serait également bénéfique de pouvoir présenter aux agriculteurs, éleveurs et propriétaires forestiers des exemples réussis d'agroforesterie dans les conditions écologiques du plateau. Certains agriculteurs ont d'ailleurs manifesté leur intérêt pour participer à une éventuelle expérimentation, comme celles déjà mises en place par l'INRA dans d'autres zones de la région. L'initiative en projet concernant le sylvopastoralisme sur le domaine de Grand-Sagnes pourrait être complétée par la réalisation de plantations agroforestières et dans l'idéal par la création d'une maison de la forêt et de l'agroforesterie dans l'ancien château de ce domaine, actuellement laissé à l'abandon.

# Annexes

# Bibliographie


Cahier des charges sylvo-pastoralisme, Août 2001. 5p.

**ENGREF (Département FRT)**, 2000. Les contrats territoriaux d'exploitation (C.T.E.) dans le Haut-Languedoc héraultais : de nouvelles relations possibles entre agriculture, forêt et société ? *Le cas du plateau du Somail.* Rapport d'étude, 26p.

**ETIENNE M., HUBERT B. et MSIKA B.**, 1994. Sylvopastoralisme en région méditerranéenne. Rev. For. Fr. XLVI, n° spécial, p. 30-41.

**LE COENT Philippe, L E QUELLE NEC Steven et PONCE DE LEON IGLESIAS Anne**, 2001. Perspectives d'adoption de l'agroforesterie dans le développement durable de l'Hérault. Rapport de projet ingénieur ENSA Montpellier, 52p.

**LINOT Michel**, 2001. Dossier La gestion paysagère en forêt. Forêt-entreprise n°139 et 140, p.15-47.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE**, 2001. Circulaire DERF/ SDF/ C2001-3010. Direction de l'espace rural et de la forêt. 6p.

**CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE LANGUEDOC-ROUSILLON** (Montpellier). Monts du Somail-Espinouse et bordure des Monts de Lacaune. Document de travail. 19p.

Projet de mesures agri-environnementale Union Européenne. Mesure type nationale. Création (n°2201) et gestion d'habitats agroforestiers (n°2202). 12p.

**RAPEY Hélène, DE MONTARD F-X. et GUITTON J-L.**, 1994. Ouverture de plantations résineuses au pâturage: implantation et production d'herbe dans le sous-bois après éclaircie. Rev. For. Fr. XLVI, n° spécial, p.19-27.

**sites internet:**

Baumer, M., L'agroforesterie pour les productions animales, CTA-ICRAF, Wageningen, Pays-Bas, 340 p. , 1997 *in* http://www.rcfa-cfan.org/occasion.2.html consulté le 27.11.2001.

http://www.afsni.ac.uk/Centres/Centre5/centre5-8.htm consulté le 4.12.2001

http://www.agroforestry.co.uk/afother.html consulté le 4.12.2001



CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

## Guides d'entretien

# GUIDE D'ENTRETIEN : AGRICULTEURS

***La situation familiale :***
Nom, prénom, age
Personnes vivant au foyer
Activité principale, activités annexes
Activité du conjoint

***Le système de production***
Système de culture
Système d'élevage
Moyens de production
Aides reçues. Perception du système d'aide.

***Les pratiques agroforestières***
Présence d'arbres sur l'exploitation ?
Lesquels ?
A quoi servent il ?
Origine des arbres ?
Entretien des arbres ?
Pâturage en forêt ?
Aides reçues ?

***Quelles perspectives pour l'agroforesterie ?***
Obstacles rencontrés ?
Volonté de développer ce type de systèmes ?
Présentation du nouveau système d'aide.
Perception ?

Projets ?
Remarques complémentaires à apporter, questions ?

# GUIDE D'ENTRETIEN : PROPRIETAIRES FORESTIERS

***La situation familiale :***
Nom, prénom, age
Personnes vivant au foyer
Activité principale, activité secondaire
Activité du conjoint

***La propriété forestière***
Origine
Type de propriété
Surface
Essences
Gestion
Succession
Aides reçues, perception du système d'aide ?

***Les pratiques agroforestières***
Pâturage dans la forêt ?
Relations avec les agriculteurs ?
Aides reçues ?

***Quelles perspectives pour l'agroforesterie ?***
Volonté de développer ce type de système ?
Obstacles rencontrés ?
Présentation du nouveau système d'aide.
Perception ?

Projets ?
Remarques complémentaires à apporter, questions ?

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

# ECHANTILLONAGE REALISE

| | | |
|---|---|---|
| M. MERIT | Col de la Baraque | Apiculteur |
| M. BARTES | La Gruasse (La Salvetat-sur-Agout) | Agriculteur |
| M. GAZEL | Le Soulié | Agriculteur |
| M. COMBE | Lieu-dit Grualgue (La Salvetat-sur-Agout) | Agriculteur |
| M. CALMES | La Salvetat-sur-Agout | Agriculteur |
| M. JALADE | Planacan (La Salvetat-sur-Agout) | Agriculteur |
| M. CAUQUIL | Mas La Montaudarié (Fraïsse-sur-Agout) | Agriculteur |
| M. RONEZ | Les Signolles (Fraïsse-sur-Agout) | Agriculteur |
| M. NOVACK | Route d'Olargues (Fraïsse-sur-Agout) | Agriculteur |
| M. BASCOUL | Mas de Belbonne (Cambon et Salvergues) | Agriculteur |
| M. ROUGELOT | Les Jouclas (Anglès) | Agriculteur et prop. forestier |
| M. ROUANET | Le Soulié | Agriculteur et prop. forestier |
| M. PISTRE | La Moutouse | Agric.retraité et prop.forestier |
| M. BOISSEZON | Lamalou-les-Bains | Prop.forestier |
| M. MEURILLON | Le Jounié (La Salvetat-sur-Agout) | Prop.forestier |
| M. ROBERT | Le Soulié (La Salvetat-sur-Agout) | Prop.forestier |
| M. BEHR | Le Prat Naou (Fraïsse-sur-Agout) | Prop.forestier et exploitant |
| M. MARIE | La Salvetat-sur-Agout | Scieur |
| M. VIDAL | Courniou | Scieur |
| M. GOUTIER | | ONF |
| M. MLAKAR | La Salvetat-sur-Agout | Directeur du CPIE |
| M. GASC | Riols | DDAF |
| M. GIRARD | St Pons de Thomières | PNRHL |
| Mme MATHIEU | Fraïsse-sur-Agout | Maire |
| Mme LORENTE | St Pons de Thomières | Directrice de la Charte Intercommunale |
| M. CHOULET | La Salvetat sur Agout | Communauté de Commune |

CPIE : Centre Pédagogique d'Initiation à l'Environnement
DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
PNRHL : Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Pour la **gestion des habitats agroforestiers**, le montant d'aide est de :

| | Avec cultures intercalaires | | Avec pâturage de petite animaux | | Avec pâturage de gros animaux | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Age des arbres | <20 | >20 | <20 | >20 | <20 | >20 |
| Action numéro | 2202 A | 2202 B | 2202 C | 2202 D | 2202 E | 2202F |
| Aide de base (€ / ha / an) | 102 | 140 | 95 | 114 | 114 | 114 |
| Aide si CTE (€ / ha / an) | 122 | 168 | 114 | 137 | 137 | 137 |
| Marge Natura 2000 | 20% | 20% | 20% | 20% | 20% | 20% |